



MUNICIPALITÉ DE PRANGINS

AU CONSEIL COMMUNAL
DE PRANGINS

Préavis No 28/91

Concerne : Demande d'un crédit de fr. 75'000.-- pour le remplacement d'une conduite d'eau sous pression de 2" par une conduite en fonte de 125 mm. de diamètre et la pose d'une borne hydrante au nord-ouest de la buvette des Abériaux.

Municipal responsable : M. Hans-Rudolf KAPPELER, municipal

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Pour une meilleure alimentation de la buvette des Abériaux et la possibilité de lutter contre le feu en cas de sinistre dans ce périmètre, la Municipalité soumet à votre approbation le projet de remplacement d'une conduite d'eau sous pression de 2" par une conduite en fonte de 125 mm. de diamètre et la pose d'une borne hydrante.

Le Bureau d'ingénieurs Eric DUPONT, à Nyon, a été mandaté par la Municipalité pour réaliser l'étude d'un projet et l'élaboration d'un devis général (sur la base des prix de l'entreprise réalisant les travaux du parc à voiture des Abériaux) du coût des travaux envisagés qui s'élève à fr. 75'000.--, montant duquel sera déduite la participation de l'E.C.A. d'environ fr. 10'000.--.

CONSTRUCTION

Le bureau d'ingénieurs a prévu, en remplacement de la conduite existante, la pose d'un tube en fonte ductile à vis de 125 mm. de diamètre le long du chemin d'accès de la buvette sur environ 165 ml. et la pose d'une borne hydrante pour la lutte contre les incendies.

SUBSIDES

Le Bureau d'ingénieurs Eric DUPONT s'est chargé de présenter à l'E.C.A. les dépenses relatives au remplacement de cette conduite d'eau sous pression, afin d'obtenir le subside dudit établissement (environ fr. 10'000.--).

COUT

<u>Installation de chantier</u>	fr.	1'000.--
<u>Travaux de terrassement</u>		
- sondage; enlèvement de la terre végétale; fouille à la machine et à la main; fouille en puits; réglage du fond de fouille, boisage des parois de fouille; remblayage de la fouille; fourniture de sable pour l'enrobage des conduites; façon de butée; réglage des talus; ensemencement	fr.	35'850.--
<u>Appareillage</u>		
- fourniture et pose en fouille de tuyaux en fonte, de pièces de raccordement, d'une borne hydrante et raccordement au réseau existant	fr.	26'400.--
<u>Régie</u>	fr.	3'750.--
<u>Honoraires d'ingénieurs</u>	fr.	7'000.--
<u>Divers et imprévus</u>	fr.	1'000.--

<u>TOTAL GENERAL :</u>	fr.	75'000.-- =====

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PRANGINS

- vu le préavis municipal No 28/91 concernant une demande d'un crédit de fr. 75'000.-- pour le remplacement d'une conduite d'eau sous pression de 2" par une conduite en fonte de 125 mm. de diamètre et la pose d'une borne hydrante au nord-ouest de la buvette des Abériaux,
- lu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- attendu que ce dernier a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- 1 / d'adopter le préavis No 28/91 concernant une demande d'un crédit de

fr. 75'000.-- pour le remplacement d'une conduite d'eau sous pression de 2" par une conduite en fonte de 125 mm. de diamètre et la pose d'une borne hydrante au nord-ouest de la buvette des Abériaux,

- 2 / de porter la somme de fr. 75'000.-- au débit de la réserve constituée par les taxes affectées aux Services des eaux et de défense incendie,
- 3 / de porter au budget de fonctionnement chaque année la somme de fr. 1'000.-- au titre de frais d'exploitation et d'entretien.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité du 14 janvier 1991, pour être soumis au Conseil communal de Prangins.

POUR NOM DE LA MUNICIPALITE

le syndic

J.-P. Frutiger



le secrétaire

A. Badel